

Chronique Roubaisienne

BUREAU: 39, Rue Pauvrière, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 938 — TELETYPE

C'était un piège

Pourquoi nous répéter ? Tout ce que nous trouvons dans le dossier de M. François Roussel sur la grève Ternynck, nous l'avons déjà publié dans notre journal.

Cette grève qui revêtait un caractère tout particulier fut, en effet, suivie par nous très attentivement.

Tout le monde sait donc que M. le Préfet s'étant déclaré incompetent, chargé M. François Roussel, président de la Chambre de Commerce, de s'entremettre entre l'employeur et les employés.

Tout le monde sait, aussi, que M. Ternynck après avoir fait devant M. Roussel l'historique de la grève, renouvela son intention de faire exécuter des bandes au compte et l'assurance que son tarif devait donner aux ouvriers la facilité de gagner au minimum un salaire de quatre francs par jour.

Tout le monde sait, encore, que M. Ternynck refusa de garantir ce minimum.

C'est tout ce qu'on trouve dans le dossier. Nous nous trompons : On y trouve, sous la dénomination fiche numéro 6 et fiche n° 7 la dernière proposition des patrons et la réponse des ouvriers.

Nous en avons parlé l'autre jour, mais, néanmoins, nous croyons devoir publier ces deux fiches.

Les parties n'ayant pu se mettre d'accord, nous apprend la fiche 6, M. F. Roussel, avait rompu les pourparlers et désireux d'épuiser tous les moyens de conciliation, engage en son nom personnel les délégués à faire à leurs collègues la proposition suivante :

Un essai loyal du tarif préparé pour les bandes serait fait pendant six semaines, soit jusqu'au 3 août prochain.

Pendant ces six semaines, le salaire serait complété à 0 fr. 40 l'heure aux ouvriers qui ne l'atteindraient pas avec le tarif de bandes.

Au bout de cette période, l'essai serait terminé.

S'il se trouvait dans le tarif certains points faibles, M. Ternynck écouterait les observations des ouvriers et y ferait droit dans la mesure du possible.

En cas de désaccord, M. F. Roussel interviendrait à nouveau pour obtenir les modifications nécessaires pour permettre à un ouvrier moyen, travaillant d'une façon normale, de gagner le salaire demandé.

Si cette proposition est adoptée par les ouvriers, M. Roussel se charge de la faire adopter par M. Ternynck.

Les ouvriers du tissage Henry Ternynck et fils ripostent par la fiche 7, réunis en Assemblée Générale, le Mercredi 19 juin, après avoir entendu les délégués et après avoir pris connaissance et discuté la proposition de M. François Roussel, Président de la Chambre de Commerce de Roubaix, décident que :

Afin d'éviter un nouvel conflit, après que les parties ont fait connaître leurs positions, repoussent cette proposition d'essai du tarif pendant six semaines et demandent que les 0 fr. 40 de l'heure soient assurés d'une façon continue.

Il est clair que la proposition faite permettrait à nouveau de tromper ses ouvriers.

M. Ternynck reconnaissait lui-même que le surveillant, chargé par lui de faire l'expérience, se trouvait dans des conditions très favorables.

C'est à craindre, pour les ouvriers, que pendant les six semaines d'essai loyal on s'arrangeât pour faire gagner plus de quatre francs par jour aux tisseurs.

C'était, on ne peut plus facile, il suffisait de choisir les meilleures bandes pendant ce laps de temps.

Ensuite on aurait pu revenir la mauvaise matière et les ouvriers étaient « falls ».

Nous répondons de que nous avons déjà dit au sujet :

Si M. Ternynck est aussi certain qu'il le déclare de procurer par son tarif, des salaires supérieurs à quatre francs à tous ses ouvriers, pourquoi ne veut-il pas leur assurer le minimum de ce salaire ? R. L.

A TRAVERS ROUBAIX

LE MAUVAIS SOUTIEN. — L'autre jour on s'était servi de la fontaine Wallace du refuge de la Grande-Place pour soutenir un cadre en bois muni d'une échelle réclame.

Depuis lors on a trouvé mieux de se servir du bec de gaz à quatre branches qu'orne le même refuge.

Malheureusement on oublia d'attacher le cadre et le vent s'enleva au volige sur le pavé avec un entrain admirable.

Hier, il a été chassé à une heure de l'après-midi et s'est permis de provoquer un accident.

En effet, ce cadre renversé, présente un grand nombre de clous de respectable grandeur.

Une jeune demoiselle, nommée Calens, passant sur le refuge n'aperçut pas l'obstacle et vint s'abîmer les deux genoux sur ces clous.

Soignée à l'estaminet du Flat d'Or, elle a regagné sa suite son domicile.

C'est égal, si on laisse la pancarte on pourrait tout, au moins enlever les pointes qui l'ornent.

Les grèves

AU TISSAGE TERNYNCK

Voici le procès-verbal de la réunion du Mercredi 26 juin.

La réunion est ouverte à 10 heures du matin. Le bureau est aussitôt formé comme suit :

Dessain, président ; Dupleix et Leclercq, assesseurs ; Spriet, secrétaire.

La parole est donnée au président qui remercie l'assemblée de sa confiance.

Puis il donne lecture de la lettre de M. François Roussel, président de la Chambre de Commerce, lettre qui contient la proposition faite par lui de faire un essai du tarif pendant six semaines, c'est-à-dire jusqu'au 3 août prochain, avec la garantie de gagner 4 centimes à l'heure pendant cet essai.

Lecture est ensuite donnée d'une addition à la proposition de M. François Roussel, intitulée comme suit, après les mots : « au bout de cette période l'essai serait terminé » :

« Si après l'essai terminé certains ouvriers n'arrivaient pas à gagner 4 francs par jour en faisant des bandes, M. Ternynck prend l'engagement formel de leur accorder 4 centimes à l'heure pendant cet essai ».

Pendant les six semaines d'essai, aucun ouvrier ne sera renvoyé, à moins de motifs graves, n'ayant rien de commun avec la grève.

Après une discussion assez longue, l'addition est repoussée à mains levées.

On passe au vote de la proposition de M. François Roussel, après une seconde lecture.

Ce vote fait à bulletins secrets, donne les résultats suivants :

Contre la proposition, 119.

Pour la proposition, 133.

Nombre de votants, 252.

FIN D'UN CONFLIT

Les scrutateurs étaient : M. Dessain, H. Dupleix, Leclercq et Spriet.

Ils ont signé le procès-verbal qui a été aussitôt communiqué à la mairie.

LES Tisseurs de la Société anonyme de teinturerie et apprêt de la rue de Fontenoy s'étant mis en grève furent aussitôt remplacés par des femmes et des enfants.

En apprenant cela, les autres ouvriers de l'établissement quittèrent le travail, demandant la réintégration de leurs camarades.

Le travail reprendra complètement aujourd'hui, les ouvriers n'ont pu obtenir satisfaction.

AU TISSAGE MULLEZ-PARENT

Vingt tisserands de drap fourré, du tissage Mullez-Parent, boulevard Gambetta, ont quitté le travail mardi après-midi.

Ils réclament l'affichage du tarif pour les bandes, ajoutant qu'ils ne reprendront pas le travail si ce tarif ne concorde pas avec les réclamations suivantes :

Bandes au-dessus de 20 mètres, double fabrication, 50 centimes pour le passage des broyens et pour chaque ensouple.

Se solidariser avec leurs camarades, les tisserands de robe, se sont mis en grève hier à midi.

Ils réclament une modification presque complète d'un tarif que le patron négocie toujours d'afficher et présentent une liste de revendications qui permettra de toucher un salaire raisonnable.

L'AUTOMOBILISTE-ROI

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

J'ai recouru à votre estimable journal pour protester contre ce qui s'est passé mardi soir à l'angle de la rue des Longues-Haies et du boulevard de Colmar.

Il était cinq heures environ, le convoi funèbre de Mme Marie Dieckrich débouchait de la rue des Longues-Haies lorsqu'une automobile arrivant par le boulevard Colmar pour prendre le boulevard Gambetta dans la direction de la Grande-Place, traversa le cortège à une allure plutôt rapide, et bousculait sur son passage Victor Boudens, cofacteur au Garage, 257, à Wattevos, Henri Fontaine, tapissier, rue Carnot, à Wattevos ; François Vandrouff, cabaretier, rue du Pile ; Henri Duchroquet, marchand de charbon, rue de Mons.

Il résulte d'un arrêté municipal du 11 septembre 1901, qui défend de traverser un convoi. Fort souvent nous voyons des camionneurs passer en simple police pour y avoir contrevenu.

J'aimerais à croire que les automobiles ne jouissent pas d'un traitement privilégié. Veuillez agréer, etc.

Alphonse DUBUS.

DEUX VICTIMES

Il n'y aura pas de victimes avait-on décidé devant M. le Préfet, lorsque la grève des tramways se termina.

A l'heure actuelle nous en comptons deux.

Un receveur, nommé Nys, a été renvoyé, il y a un mois environ sous un prétexte des plus étroits, sous une accusation des plus fausses et l'un de ses collègues, Delecourt vient de subir le même sort parce qu'un jeune s'est permis de lui envoyer en pleine figure un magistral coup de poing.

C'est à dire, le connaît excessivement bien. C'est pourquoi ayant eu une scène avec Clémence Vanceno, une personne qui l'adore et qui est cabaretière même boulevard et même adresse, il lui a flanqué une si sévère volée qu'il se fit arrêter pour coups et blessures.

Ajoutons pour être complet que la cabaretière battue se déclare très contente et s'est empressée de retirer sa plainte.

Nous ne sommes pas sûr que du reste peut-on la blâmer, cette femme, ayant été l'épouse de Sparranella déclara qu'elle adorait les coups.

LE PARFAIT AMOUR

Qui aime bien, chéris bien, dit le proverbe et ce proverbe Sylvain Schattens, un gaillard de trente ans, demeurant boulevard de Paris, 7, et exerçant la profession de « sans profession », le connaît excessivement bien.

C'est pourquoi ayant eu une scène avec Clémence Vanceno, une personne qui l'adore et qui est cabaretière même boulevard et même adresse, il lui a flanqué une si sévère volée qu'il se fit arrêter pour coups et blessures.

Ajoutons pour être complet que la cabaretière battue se déclare très contente et s'est empressée de retirer sa plainte.

Nous ne sommes pas sûr que du reste peut-on la blâmer, cette femme, ayant été l'épouse de Sparranella déclara qu'elle adorait les coups.

ENTRE FEMME ET AMIE

Mardi vers dix heures du matin, Emélie Lucas, femme Roussel, âgée de cinquante ans, demeurant rue des Récollets, 20, avec Emile Vanhoute, a été frappée chez elle de deux coups de couteau, l'un au-dessus du sein droit, l'autre à l'annulaire gauche par la femme de son ami.

Celle-ci, Louis Florin, 46 ans, ménagère, demeurant rue Miribel, à Wattevos, a été abandonnée par son mari, depuis six mois. Elle a huit enfants qu'elle élève très difficilement.

M. le docteur Montaigne, qui a donné des soins à la blessée, a déclaré que les blessures n'étaient pas graves.

La femme Roussel refuse de porter plainte contre la femme de son amant.

DIVORCES

Charles Leplat est en instance de divorce avec sa femme qui aspire à reprendre le nom de Pauline Destobler, qu'elle possédait avant son mariage.

Cependant les deux époux se rencontrent quelquefois et de ces rencontres jaillissent ordinairement des querelles.

La dernière en date est celle qui fut lieu mardi et se termina assez mal s'il faut en croire la plainte portée par Pépouse et l'enquête ouverte concernant cette plainte.

Charles Leplat se trouve en effet, sous le coup de poursuites pour violences sur une femme qui est encore à mains levées.

Il aime la peine, véritablement d'être en instance de divorce si c'est pour se flanquer des coups comme aux plus beaux jours du conjugal.

UNE SOIGNEUSE BLESSEE

Une jeune soigneuse de chez MM. Cavois Mahieu et fils, flatteurs, rue Montgolfier, Alice Langlet, 16 ans, demeurant rue Jacquart, 170, s'est fait prendre la main droite entre deux buffes en passant une mèche de laine, ce qui lui occasionna des plaies avec forte oedème à la face dorsale de la main.

M. le docteur Leral a prescrit 20 jours de repos.

CRAVE ACCIDENT

Un grave accident est survenu dans la salle de préparation de la filature Alfred Motte frères et Jules Parisse, rue des Longues-Haies, Mlle Marie Vannieuwenhuyse, âgée de 13 ans, s'amusant, demeurant rue Cugnot, 2, s'est fait prendre la main droite dans les peignes de son métier.

M. le docteur Vanlaer qui donna des soins à la blessée a constaté une plaie articulaire par raiissage du doigt, ce qui occasionnera la perte de l'articulation phalangienne.

Le praticien a prescrit trois semaines de repos.

LA FIN D'UN COURSIER

Un cheval de la Brasserie « Roubaix-Wattevos » est tombé, hier matin, sur le boulevard Gambetta, sous le poids de son conducteur. Le pauvre bête se releva mais ce fut pour aller briser un peu plus loin sur la place de la Liberté, où elle attendait l'arrivée du vétérinaire qui a jugé son état absolument désespéré.

REPOS HEBDOMADAIRE

On porte à la connaissance des syndicats intéressés que des enquêtes sont ouvertes sur les demandes de dérogations présentées par MM. Deguent Hélena, mercière, Grande-Place, 32 ; M. Lévy-Fribourg, opticien, Grande-Rue, 18 bis.

CHIRURGIEN

H. Nauwelaers, DENTISTE, 3, rue du Collège, ROUBAIX. — Extractions sans douleur. Maladies de la bouche, 596.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. J. Ernout et Dubois, M. Jean-Baptiste Florin, 21 ans, tourneur, demeurant rue de la Balance, 8, s'est fait une plaie au pouce gauche à la suite d'un accident survenu par un coup de marteau.

Quinze jours de repos.

Chez MM. Etienne Motte et Co, M. Henri Penle, 40 ans, teinturier, demeurant rue du Génèreux, à Deléglise Belgique, s'est fait une plaie centuse à la jambe gauche en tombant dans la Blanchisserie.

Quinze jours de repos.

Chez MM. Lemaire et Dillies, le jeune Henri Déglise, 13 ans 1/2, apprenti rattacheur, demeurant rue de l'Inde, à Maroquin-Baraël, a eu l'extrémité de l'index gauche contusionnée par un coup de baguette de renvideur.

Trois semaines de repos.

Chez MM. Auguste Lepointe et Co, M. Charles Dupont, 40 ans, homme de peine, demeurant rue du Vivier, 11, s'est contusionné l'épaule droite en tombant sur des balles de laine.

Quinze jours de repos.

Au même établissement, M. Georges Duthoit, 19 ans, dessinateur, demeurant rue de la Balance, 3, s'est blessé l'index gauche en nettoyant son métier.

Quinze jours de repos.

Chez MM. Motte-Bossut fils et Menges, M. Alphonse Desmet, 22 ans, teinturier, demeurant rue de l'Église, à Tufflers, s'est fait une plaie à la main gauche en mettant une pièce sur le rouleau de son métier.

Quinze jours de repos.

Chez MM. Louis Glorieux et fils, Mlle Amélie Vandevaele, 18 ans 1/2, bobineuse, demeurant rue de Tournai, 127, à Wasquehal, s'est contusionné le majeur droit en heurtant son métier.

Quinze jours de repos.

Chez M. Desné Whaitx-Florin, le jeune Eugène Desné, 15 ans, bobineuse, demeurant rue Voltaire, cour Delphin-Declercq, 7, s'est fait une plaie contuse au médius droit en posant la main sur un rouleau de laine.

Quinze jours de repos.

Chez Mme veuve Charles Delobois et H. Wathebaert, Mme Desné, 35 ans, courtier, demeurant rue de la Balance, 21, s'est fait une contusion au pied gauche en descendant l'escalier.

Quinze jours de repos.

MOUVEMENT SOCIAL

LE MANIPULATION DU FONTENOY. — Le groupe d'émancipation du Fontenoy, se réunira vendredi 27 juillet, au siège social, 34, Grande-Rue, estimant de la République, rue Blanchisserie.

SYNDICAT DES METALLURGIQUES. — Vendredi 28 courant, à 8 heures précises du soir, au siège du Syndicat, 9, Grand-Place, réunion de la commission administrative.

Ordre du jour : 1. Procès-verbal ; 2. Correspondances ; 3. Congrès de Paris ; 4. Questions diverses ; 5. Appel nominal sera fait.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

NOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 7 juillet, saque Pierre-Catteau, à 3 heures 1/2 (entrée avec un billet de souscription de 1 franc) au siège social de la Fédération de la Philharmonie de Jean-Guillaume et du Cercle olympique des XV, Ballé d'enfants.

En cas de temps, réunion dans la grande salle des fêtes du local.

Le même jour, à 7 heures, banquet par souscription de 3 francs, au siège social, 34, Grande-Rue. Les adhésions au banquet et sont reçues.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX. — Nos relations avec la Fédération des Amicales de Roubaix, a délégué M. Georges Lyon, recteur de l'Académie de Lille, pour le représenter à la réunion de Lille.

Les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à 7 heures et un service de tramways sera organisé pour la soirée.

CHAMBRE DE COMMERCE. — La Chambre de Commerce de Roubaix se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, 7, Grande-Rue, le vendredi 28 juillet, à 8 heures, pour l'adoption d'un projet de délibération sur diverses questions.

LE CALENDRE DES RETENUES. — La réunion générale de tous les ouvriers repreneurs de Roubaix et des environs qui ont adhéré ou qui adhéreront à la société aura lieu dimanche prochain 30 juillet, à 10 heures précises, au siège, rue de l'Alma, 190, chez M. Carlos Cuvellé.

STAT CIVIL

de ROUBAIX du 26 juin 1907

Naissances. — François Strassel, rue de Maubeuge, fort Loridan, 32. — Mathilde Ackaert, rue de France, 61. — Maurice Desnoyers, rue de Beaumont, cour Loridan, 18. — Marie Debrue, rue de la Maquellerie, 17. — Geneviève Maes, boulevard de Metz, 32. — Pierre Delocheux, quai de Calais, cour Roger, 2. — Henri Vandermeyer, rue Carlioux, cour Chevalier, 5. — Valentine Wilquet, rue des Longues-Haies, 10. — Marie-Louise Leclercq, rue de la Laine, 33, chef de gare, rue de Valenciennes. — Anne Malbrant, 72 ans, sans profession, rue Barbioux, — Jules Demuyter, rue d'Alger, 19. — Auguste Demuyter, rue Cremon, 57 ans, ménagère, rue Blanchemaison.

Mariages. — François Strassel, rue de Maubeuge, fort Loridan, 32. — Mathilde Ackaert, rue de France, 61. — Maurice Desnoyers, rue de Beaumont, cour Loridan, 18. — Marie Debrue, rue de la Maquellerie, 17. — Geneviève Maes, boulevard de Metz, 32. — Pierre Delocheux, quai de Calais, cour Roger, 2. — Henri Vandermeyer, rue Carlioux, cour Chevalier, 5. — Valentine Wilquet, rue des Longues-Haies, 10. — Marie-Louise Leclercq, rue de la Laine, 33, chef de gare, rue de Valenciennes. — Anne Malbrant, 72 ans, sans profession, rue Barbioux, — Jules Demuyter, rue d'Alger, 19. — Auguste Demuyter, rue Cremon, 57 ans, ménagère, rue Blanchemaison.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX: 69, RUE DU CASINO, TOURCOING

SUICIDE D'UN CONSEILLER MUNICIPAL. — Voir aux Informations Régionales.

AMATEURS DE OUVRE

La nuit dernière, des malfaiteurs démentés inconnus ont privé plusieurs portes de leurs poignées et plaques de cuivre. Ces malfaiteurs ont opéré rue des Ursulines chez MM. Gadenne, peintre ; Philippe, vétérinaire ; Noze, industriel, rue Winoc-Cochet, chez Charles Florin, marchand de laine ; rue Chazy, chez M. Duquenois ; rue du Soutier, chez M. Dassonville, marchand de laine.

Les malfaiteurs sont recherchés par la police.

MORT D'UN BLESSE A L'HOPITAL

Nos lecteurs se souviennent que le 17 juin dernier, Antoine Forestier, chemisier, rue du Vieil Aibreuvr, Roubaix, passant à bicyclette avec sa femme et un ami, renversa à l'angle de la rue Rouget de Lisle et de la rue de Gand, un ouvrier tisserand, Charles Debyne, 20 ans, rue du Soutier.

Dans sa chute l'ouvrier s'est fait une double fracture et une plaie au pouce droit. On craint de cheval s'étant abîmé dans la

chute, le docteur qui soigna Debyne redouta des complications et le fit admettre à l'hôpital. Le blessé semblait devoir se rétablir lorsque le tétanos se déclara. On ne réussit pas à enrayer cette affection. Mercredi Charles Debyne expira après d'atroces souffrances.

LEURS RENTES

Chez Alphonse Pollet, fabricant, rue de Dardoy, Victor Dupont, 18 ans, apprenti, rue de la Balance, s'est blessé au pouce droit en posant un rouleau.

Quinze jours de repos.

Chez Albert Pollet et Cia, laleux, rue de la Balance, François Leclercq, 40 ans, fleur, rue de l'Inde, s'est contusionné au pied droit en heurtant un métier renvideur.

Quinze jours de repos.

SIVON DU CONGO

Blancheur du Teint Victor VAISSIER

STAT CIVIL

de TOURCOING du 26 juin 1907

Naissances. — Dufournet Louis, rue de la Poésie, 12 bis. — Van Diest Valentine, rue de Gand, 592.

Morts. — Ducoulombier Auguste, 61 ans, rue de la Balance, 8. — Vanrodellet Joseph, 58 ans, rue de Valenciennes, 100. — Desbures Germain, 59 ans, rue Nationale, 122. — Corsette Pierre, 64 ans, rue Nationale, 122. — Couvreur Louis, 78 ans, rue d'Alger, 33. — Cambier Auguste, 38 ans, rue de Gand, 917.

Autour de Roubaix-Tourcoing

LEUX DU QUATORZE JUILLET.

Les dévotionnaires qui désirent prendre part aux jeux qui seront organisés (en dehors des pinsons et des pigeons), peuvent s'inscrire maintenant, à l'adresse du comité, à la mairie.

Le registre sera clos le 10 juillet au soir.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Sticlébut Henri, ouvrier à la Société Anonyme des produits chimiques, Reptures muscales, rue de la Balance, 8, a été blessé et le grand orteil droit. Suite d'efforts.

STAT CIVIL DE CROIX du 26 juin 1907. — Naissances. — Bourgeois Fernand, rue de Valenciennes, 74. — Françoise Andrée, rue de Valenciennes, 74. — Simon André, rue de Valenciennes, 74.

Morts. — Labeau Alexis-Evariste, 21 ans, chef de bureau de la Poste, à Wasquehal, 21 ans, rue de Valenciennes, 17.

LANNOY

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. F. Leborgne, M. Jules Delahaye, 27 ans, usinier, assurant le cartouche de la machine à vapeur au gros oriel en soulevant son essouffé.

Quinze jours de repos.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion de la décade de Lys, les bureaux de la mairie de Croix, ont été fermés le mardi 26 et le mercredi 27 juillet, sauf le bureau de l'état civil qui sera ouvert les deux jours, de 9 à 11 heures du matin.

STAT CIVIL du 26 juin. — Naissance. — Marcel Vanhuyter, rue de Valenciennes.

WATTELOS

CONTRAINTES. — Les gendarmes de Wattevos ont arrêté Jules Lambry, 47 ans, plâtrier, demeurant à Wattevos, qui doit purger une peine de prison à laquelle il a été condamné pour larcin.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS. — M. le docteur Dupré, étant absent le mardi 26 juillet, la consultation des nourrissons n'aura pas lieu.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion de la décade de Lys, les bureaux de la mairie de Croix, ont été fermés le mardi 26 et le mercredi 27 juillet, sauf le bureau de l'état civil qui sera ouvert les deux jours, de 9 à 11 heures du matin.

STAT CIVIL du 26 juin. — Naissance. — Marcel Vanhuyter, rue de Valenciennes.

Au Parquet

LA RIXE DE L'ESTAMINET HULIN. A LA MALEPEINE. — On se souvient de la rixe sangnante, qui se déroula il y a une huitaine de jours à l'estaminet Hulin et au cours de laquelle un sieur Halleman, fut frappé d'un coup de couteau par Jean-Baptiste Gars.

M. Verin, juge d'instruction, après avoir entendu et confronté avec main les héros de la rixe, a déclaré, en déclarant qu'il n'avait reçu assez et qu'il ne voulait pas être tué.

L'ÉPILOGUE DU DRAME DU BOULEVARD D'ARMENTIERES, A ROUBAIX. — M. Houbert, juge d'instruction, a clos hier son enquête sur cette affaire en renvoyant l'inculpé, Henri Godofred, 22 ans, sans domicile fixe, devant le tribunal correctionnel pour comparaitre à l'audience du 4 juillet prochain. On se souvient que le 12 juin dernier, Godofred, dans un but de vengeance, frappait de deux coups de couteau, un ouvrier, Victor Degyter, maçon, à la sortie de son travail, boulevard d'Armentières.

Ce dernier, entraînant les représentants de la bande à Godofred, est disparu de son domicile, rue de l'Alma, en déclarant qu'il n'avait reçu assez et qu'il ne voulait pas être tué.

Aux Assurés de la New-York

La New-York, compagnie d'assurances sur la vie, est reprise, assujettie au contrôle de l'Etat, informe ses assurés français qu'en exécution des dispositions de la loi du 17 mars 1907, les assurés de la New-York, qui ont versé à la Caisse des Dépôts et Consignations, 112 millions et demi de francs en valeurs acceptées par le Ministère des Finances, ont été inscrits au tableau des assurés français, la garantie exclusive des assurés français est donc maintenue à l'heure actuelle à plus de 128 millions de francs.

4117-1.

MAITRE RENARD A PASSE

On a vu à M. Renard, épier, 16, rue du Transvaal, quatre lapins et trois poules. Il faut croire que Maître Renard a passé par là. C'est bien la peine d'apprendre des faibles aux enfants et que La Fontaine se soit évertué à faire conter à Maître Renard ses mille tours par que les propriétaires de « pois et plumes » se laissent encore faire !

CANTELEU

UN CHEVAL EMBALLÉ

Mardi dans l'après-midi, un charretier, Dominique Rintiens, 68 ans, demeurant à Lille, rue Buffon, conduisant, route de Cantelieu, un tombereau sur lequel avait pris place également un cheval, a été arrêté par la police.

Le cheval ayant soudain pris peur, s'emballa. En voulant rattraper les rênes qui lui avaient abandonnées, Rintiens perdit l'équilibre et tomba lourdement sur la chaussée ; la jambe droite du malheureux se trouva engagée sous une roue du lourd véhicule qui la broya affreusement.

Immédiatement relevé par des passants et conduit dans une maison voisine du lieu de l'accident, le charretier y recut les soins de M. le docteur Decolignies, de Lambesart, qui fit transporter d'urgence le blessé à l'hôpital de la Charité.

Le camarade de Rintiens, qui était également tombé du tombereau en voulant porter secours à son ami, ne s'est fait dans sa chute que quelques contusions sans gravité.

Le cheval, qui avait continué sa course folle, fut arrêté quelques centes de mètres plus loin par un courageux passant.

Lille

La main déchaquetée par des cardes

Un garçon de machine a eu la main droite déchaquetée par une carduse chez Delebaré et Mallet.

Un terrible accident a eu lieu hier, à la filature Delebaré-Mallet, et a mis en émoi tous les ouvriers de cette maison.

Monsieur Louis Fanchy, âgé de 29 ans, travaillant dans la filature Delebaré-Mallet, rue des Stations, comme garçon de machine. Il nettoyait une carduse, quand il eut soudain la main droite prise entre les cardes.

Il poussa un cri de douleur. Les chairs étaient arrachées et l'on s'empressa autour du malheureux dont la main droite n'était qu'un lambeau sanglant.

Un docteur lui donna les premiers soins dans un hôpital, mais il fut trop grave l'état de M. Fanchy, pour ordonner simplement le transport à son domicile.

On emporta en voiture d'ambulance le blessé à l'hôpital de la Charité. Il y a été admis d'urgence. On croit que l'amputation sera nécessaire.

Cet affreux accident a produit une très vive émotion dans le personnel de la filature. Une enquête sera ouverte pour déterminer les causes de ce regrettable événement.

CANTONS DE VALENCIENNES

TRITH-SAINT-LEGER

LA SCENE SANGLANTE DES AGERIES

La scène dont nous avons parlé à ce lieu entre les nommés Dessort, surveillant et Lohiaux Jules, ouvrier.

Ce dernier a reçu deux coups de couteau, et serait assez sérieusement blessé.

On nous confirme que l'administration

cherche à étouffer l'affaire et à amener l'ouvrier à ne pas porter plainte.

La parole est à la justice.

WALLERS

GRAVE ACCIDENT

Un accident s'est produit aux Sablères du Nord de la France. Le terrassier Jean Prevost, d'Haveluy, 63 ans, chargeait un wagon lorsqu'un éboulement survint, et Prevost, n'ayant pu se garer, fut pressé par le sable d'un wagon. Le blessé a reçu les soins d'un médecin. Il porte des contusions multiples et a une côte droite fracturée qui a touché légèrement le pignon.

Dix ans à travers le monde

Ce vieillard aux jambières jaunes que vous avez vu est le globe trotter Brunet.

Beaucoup de nos concitoyens ont rencontré dans les rues de la ville un homme aux cheveux blancs, à la moustache et à la barbe de neige, qui coiffé d'un chapeau mou, vêtu d'une espèce de redingote, les jambes serrées dans des bandes d'étoffe jaune trottaient à l'écart.

Si l'on croyait encore aux légendes on aurait pu penser que l'on se trouvait en présence du fameux Jif Kram, qui court le monde depuis des siècles. Mais à notre époque de scepticisme on s'est simplement étonné de l'aspect étrange de ce solide vieillard au teint basané.

C'est un globe-trotter, un homme qui considère le monde comme un parc public où on se promène. Il s'appelle Alexandre Brunet, âgé de 72 ans, et servit jadis dans les zouaves.

Pris de l'envie de voir du pays il se mit en route il y a tantôt dix ans et a parcouru l'Amérique, l'Asie et l'Europe en tous sens. Son dernier grand voyage fut celui de Paris à Roumanie et aux îles de la mer Noire au cours de ce voyage dans la Bulgarie troublée.

Des brigands l'attaquèrent et il dut se réfugier dans la brousse où il resta sept jours. Cet homme voyage avec des grandes routes nationales comme nous connaissons du boulevard. Il connaît les grandes artères du monde comme un de nos cochers les rues de la ville. Parlant presque toutes les langues, suffisamment pour comprendre et être compris, il est chez lui partout.

De son avis nos routes sont les meilleures du monde et beaucoup de gens se donnent comme globe-trotters qu'il n'a jamais rencontrés sur le globe où il n'a cessé de trotter.

Il va repartir pour Bruxelles, un petit voyage de trois jours, après quoi il songe à la Roumanie et aux îles de la mer Noire.

Bon voyage, M. Brunet.

La jo rnee des tamponneurs

Dans la soirée de mardi, vers cinq heures, un moment où un car K passait rue Basse, se dirigeant vers la place Saint-Martin, une voiture attelée de deux magnifiques chevaux, sortant du hôtel de l'Europe, se dirigeait vers la place Saint-Martin, en sens inverse de la voiture de la rue Basse et combien les accidents sont possibles avec la voie encombrant la majeure partie de la rue.

Le limon de la voiture fut brisé contre le côté de la rue, un des chevaux fut tamponné et blessé à la tête. L'autre cheval jeta sur le côté et quelques contusions. Le car lui-même a subi de sérieux dégâts.

La voiture appartenant à M. Lefebvre de Roubaix, a dû être menée à l'atelier de réparations.

Au Parquet

LA RIXE DE L'ESTAMINET HULIN. A LA MALEPEINE. — On se souvient de la rixe sangnante, qui se déroula il y a une huitaine de jours à l'estaminet Hulin et au cours de laquelle un sieur Halleman, fut frappé d'un coup de couteau par Jean-Baptiste Gars.

M. Verin, juge d'instruction, après avoir entendu et confronté avec main les héros de la rixe, a déclaré, en déclarant qu'il n'avait reçu assez et qu'il ne voulait pas être tué.

L'ÉPILOGUE DU DRAME DU BOULEVARD D'ARMENTIERES, A ROUBAIX. — M. Houbert, juge d'instruction, a clos hier son enquête sur cette affaire en renvoyant l'inculpé, Henri Godofred, 22 ans, sans domicile fixe, devant le tribunal correctionnel pour comparaitre à l'audience du 4 juillet prochain. On se souvient que le 12 juin dernier, Godofred, dans un but de vengeance, frappait de deux coups de couteau, un ouvrier, Victor Degyter, maçon, à la sortie de son travail, boulevard d'Armentières.

Ce dernier, entraînant les représentants de la bande à Godofred, est disparu de son domicile, rue de l'Alma, en déclarant qu'il n'avait reçu assez et qu'il ne voulait pas être tué.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 26 juin 1907
Présidence de M. SER

LA FRAUDE

Le mercredi reste le jour d'audience des contrebandiers ; huit affaires ont été jugées hier tenant à elles seules presque tout le rôle.

Rousseau Emile, 38 ans, journalier au Café s'est fait pincer rue du Bressé à Tourcoing, le 22 juin à 10 heures, avec un sac au moment où il transportait 14 kilos de café vert. Deux mois de prison et 500 fr. d'amende.

Barbion Alfred, 51 ans, journalier à Roubaix, pris le 23 juin à 11 heures du soir, rue de Gand à Tourcoing, avec 12